

PROCÈS-VERBAL d'une séance spéciale du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 18 mars 2008, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame Michelle L. LeCavalier
Messieurs André Legault, Marcel Rainville et Robert Lafrance

Madame Manon Bernard, directrice générale

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

08/03/084 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

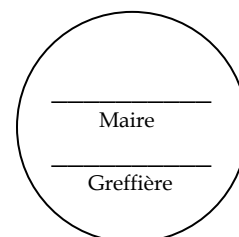
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

08/03/085 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 570 INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE NEUF CENT MILLE DOLLARS (900 000,00\$) REPRÉSENTANT LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE POUR LES TRAVAUX RELIÉS À L'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DON-QUICHOTTE ENTRE LA RUE DE PROVENCE ET LE BAS DE LA PENTE »

Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement d'emprunt numéro 570 intitulé : « Règlement décrétant un emprunt de neuf cent mille dollars (900 000,00\$) représentant la participation financière de la Ville pour les travaux reliés à l'élargissement du boulevard Don-Quichotte entre la rue de Provence et le bas de la pente » afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt.



**08/03/086 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 08/03/069
INTITULÉE : AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT INTITULÉ :
« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA
PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE RELIÉE À LA 2^E
PHASE DES TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD
DON-QUICHOTTE, DE LA 24^E AVENUE JUSQU'AU BOULEVARD
ST-JOSEPH À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT »**

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ABROGER la résolution numéro 08/03/069 intitulée : Avis de motion – règlement intitulé : « Règlement décrétant un emprunt pour la participation financière de la Ville reliée à la 2^e phase des travaux d'élargissement du boulevard Don-Quichotte, de la 24^e avenue jusqu'au boulevard St-Joseph à Notre-Dame-de-L'Île-Perrot ».

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 35 à 19 h 36.

08/03/087 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

DE LEVER l'assemblée à 19 h 36.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

MANON BERNARD
GREFFIÈRE ADJOINTE

